

LA FIN DE LA DEMOCRATIE ?

Vénération Maître, et vous tous mes SS.FF. et mes FF. en vos grades et qualités.

"La démocratie est le pire des systèmes" disait Churchill, mais il ajoutait, "à l'exception de tous les autres". Est-ce toujours vrai? La démocratie ne deviendrait-elle pas le plus mauvais des systèmes dans l'absolu? Serait-elle attaquée par des forces extérieures qui s'en prendraient à son fonctionnement, voire pire, qui remettrait en cause son essence même? Dans certains milieux, ou certains pays, l'idée même de démocratie est vilipendée. Mais le travail de sape ne viendrait-il pas aussi de l'intérieur? Des démocrates eux-mêmes? De dérives faites parfois avec bonne conscience: l'enfer n'est-il pas pavé de bonnes intentions? Sous le choc des attaques, pour se défendre, la démocratie ne risque-t-elle pas de perdre son âme et de prendre des mesures contraires à ses principes? Mais ne doit-elle pas se défendre et s'en donner les moyens? Doit-elle rester un corps mou et vulnérable? Ne doit-on pas défendre aussi le territoire, certains diraient la Patrie, les ressources vitales, comme l'eau, ou les richesses, contre la convoitise de voisins avides ou simplement plus pauvres?

Vaste programme et je ne pense pas pouvoir le traiter complètement ni en raison de mes compétences, ni en raison du temps que cela prendrait. Je vais donc aborder un certain nombre de questions pour lesquelles je n'ai pas toujours de réponse, ni toujours de position arrêtée. J'espère que le débat que je vais susciter pourra aussi m'éclairer.

Gouverner c'est prévoir. Mais gouverner c'est aussi choisir comme le disait Pierre Mendès-France. Les gouvernements doivent arbitrer courageusement et faire des choix parfois douloureux. La grande idée de l'intérêt général est que les lois ne doivent pas prendre en compte les intérêts minoritaires. Elles sont le fruit d'un débat entre des partis et non un compromis entre groupes sociaux. Mais que constate-on? Une régression. De peur de déplaire aux minorités, les politiciens et les gouvernants, évitent les positions trop tranchées et se réfugient dans l'affirmation de valeurs incontestables et passe-partout. Outre Atlantique on parlerait de "politiquement correct". De plus, les gouvernants s'alignent souvent sur les opinions publiques plus que sur les grands principes de peur d'être balayés. La perte de perspectives dans l'énoncé des valeurs finit par les faire se neutraliser et conduit à des contradictions: liberté et égalité, éthique et justice, solidarité et mérite, prévention et responsabilité, etc. L'impuissance des élus pousse les électeurs à l'utilitarisme. Ils votent pour celui qui leur rendra un service immédiat et non pour l'élaboration d'un projet. La Politique devient un marché avec ses clients et ses prestataires.

Cette tendance est suivie par les ultra-libéraux qui, cherchant à diminuer les prérogatives de l'Etat, s'attaquent de front à l'idée même de Démocratie. Pascal Salin, ancien président de la Société du Mont-Pèlerin¹, dénonçant la "*tyrannie démocratique*" écrit: "*Il est particulièrement important de rechercher les moyens*

¹ Association Suisse, fondée en 1947, regroupant des adeptes du Libéralisme pur et dur.

pour limiter le pouvoir démocratique afin qu'il empiète le moins possible sur les droits légitimes du citoyen [...]". Ces idées, qu'on trouve aux Etats-Unis où un Samuel Huntington, futurologue, conseille un "*plus grand degré de modération de la démocratie*" et où un Hans Hermann Hoppe, professeur à l'Université du Nevada, peut s'écrier librement: "*A bas la démocratie!*"². Ces idées trouvent leur relais, via les "*think tanks*", dans plus de quarante pays, en Europe et notamment en France avec, par exemple, le Cercle Montaigne inspirateur d'un certain Nicolas Sarkozy. Pour eux, comme le dit l'économiste Christian Michel, la démocratie a le tort d'être le rejeton des Lumières et de Descartes puisqu'elle repose sur l'idée que le peuple est souverain ce qui serait dénué de sens. Mais qu'est-ce que le peuple. Par exemple : faut-il suivre les écologistes et interdire le Glyphosate et mettre les tracteurs dans les rues, ou l'autoriser et voir les rues bloquées par des écologistes en colère ! Grandeur et servitude de la conduite des affaires publiques !

Nos démocraties sont basées sur la loi, expression de la volonté générale. Il est indispensable que la loi s'applique à chacun d'entre nous et qu'il n'y ait d'exception pour personne et a fortiori pour aucun groupe. Tous les citoyens devraient être égaux devant la loi sans discrimination. Il ne peut y avoir de minorité qui puisse bénéficier de règles particulières. Sinon on aboutirait par extension de proche en proche à la loi du plus fort. La loi s'applique à des individus. Toutefois, l'individualisme absolu est une utopie et il existe toujours une part de communautarisme. L'homme n'est pas une personne unique comme voudrait le faire croire les religions. Il est "ondoyant et divers" comme le disait Montaigne. La grandeur du citoyen est d'assumer la diversité de ses natures, le croyant, l'homme privé, le travailleur, le citoyen, l'artiste, etc. sans cesser d'être responsable.

Et justement c'est ce système qui est en train de prendre l'eau. La crise de l'Etat-Nation supprime la visibilité des contreparties aux efforts demandés. La solidarité n'est plus ni comprise, ni acceptée. En revanche, l'omniprésence de pouvoirs publics impuissants pousse le citoyen vers d'autres solidarités et d'autres groupes. Ce qui se met en place est un système de communautarisme informe et contradictoire, cumulant égoïsme et corporatisme, qu'Alain-Gérard Slama appelle "*un individualisme tribal*". Le citoyen, objet d'une tension entre individualisme et besoin de communauté, est conduit à se rapprocher du groupe auquel il appartient et y rechercher le modèle de la société entière.

Evidemment, chaque citoyen appartient à des groupes. Mais cette appartenance devient dangereuse lorsqu'il n'y a plus de pluralisme des groupes et que le citoyen ne voit plus son existence sociale reconnue indépendamment de son appartenance à un groupe de pression ou à une communauté. Alain Touraine notait dans le Monde: "*Nous nous définissons de moins en moins par ce que nous faisons, et de plus en plus par ce que nous sommes, par le sexe, par l'âge, l'ethnie, la religion, etc.*".

La disparition des idéologies tend à rejeter les électeurs vers des petits partis d'opposition radicale et dans des associations civiles. Souvent, ces dernières ne

² Enterprise and Education 1995

sont ni représentatives, ni permanentes, se créant en fonction d'évènements comme les coordinations à la place des syndicats, les blocages de routes ou les destructions de biens publics à la place des grèves ou des manifestations. Ceci conduit la vie politique en un affrontement d'intérêts particuliers, en un débat où plus personne ne s'écoute ni ne se respecte et où on ne fait que de s'invectiver. Certains médias accentuent cette tendance en privilégiant de faux dialogues entre extrémistes idéologiques et en mettant en exergue la petite phrase assassine. L'Etat négocie ses décisions avec les corporations et les communautés et pratique un saupoudrage de mesures ne contrariant personne. Les lois sont en permanence négociées, contestées et abrogées. C'est la tyrannie des minorités.

Les groupes, peu représentatifs, ne trouvent en face d'eux que d'autres groupes analogues et ce sont les plus radicaux, les plus actifs, les plus marqués par la plus forte identité qui occupent le devant de la scène et sont incapables de penser l'intérêt général. Toute culture tend à devenir totalitaire lorsqu'elle se veut l'expression d'une identité. La différence devient une norme et est la source d'une surenchère de demandes de privilèges.

La démocratie libérale que nous connaissons est menacée par une vague d'irrationalité. Nous sommes irrationnels parce que nous sommes crédules et que nous sommes paniqués. Devant les catastrophes nous avons propension à l'irrationalité. Certains en profitent en créant des infox ou fake news, utilisent la théorie du complot ou annonce la fin du monde. On a beaucoup de mal à admettre des effets sans cause et des causes sans responsables. Lorsque survient un effet dramatique et qu'on ne peut pas le rapporter directement à des acteurs identifiés, mais qu'il résulte de facteurs très variés, on invente donc des responsables. Lorsqu'une information sollicite des émotions fortes, comme la peur ou le dégoût, cela prend plus que lorsqu'elle s'adresse à la raison.

Cette irrationalité ruine les régimes politiques que nous connaissons en occident. Les solutions simplistes et l'idée que quelqu'un détient la solution et qu'il pourra l'imposer en arrivant au pouvoir et que tout s'arrangera, ne peut que mal tourner. Le seul moyen pour s'en tirer, c'est la méthode des essais, des échecs, des cumuls et des consolidations. Et cette méthode fonctionne d'autant mieux que le régime politique est plus ouvert, plus libre, garantissant les libertés d'opinion et d'initiative. Le danger le plus pressant est ainsi de verser dans des régimes autoritaires, ce qui ne fera que retarder la résolution de problèmes bien réels.

La démocratie implique le suffrage mais le suffrage ne fait pas la démocratie. En général le suffrage se traduit par le vote. Les peuples élisent parfois des dictateurs ou au moins des autocrates. Le cas d'Hitler est représentatif quoique son succès soit dû aussi à l'appui des milieux conservateurs anti communistes qui le prenaient pour un pantin stupide et la démocratie chrétienne à qui Hitler a fait miroiter la signature d'un concordat. Une fois les pleins pouvoirs obtenus il s'en est donné à cœur joie. Mais l'expérience est « une lanterne que l'on porte sur le dos et qui n'éclaire que le chemin parcouru » comme le disait Confucius. L'attrance d'un comique, d'un « fort en gueule » ou d'un menteur et les peuples se refont avoir. Les exemples commencent à se multiplier : Bolsonaro, Erdogan,

Trump, Salvini, Pepe Grillo. Je m'arrête là car l'énumération deviendrait très vite fastidieuse.

Le vote n'est-il plus un moyen adapté à la démocratie ? Le peuple a-t-il perdu autant confiance dans le personnel politique pour élire un guignol ou un « fort en gueule » quand il ne s'abstient pas massivement ? En France une étude récente montre que 10% de la population n'est même plus inscrite sur les listes électorales. Cette abstention est le fait principalement de deux groupes : ceux qui ont tout abandonné, sont peu diplômés, se sentent incompetents et exclus, et l'autre groupe, composé d'une population plus jeune, souvent diplômée, qui rejette le système existant. D'où vient ce sentiment d'abandon ? Doit-on redonner au peuple la parole ? Proposer une démocratie plus directe ? Doit-on revoir la légitimité des représentants du peuple, légitimité souvent mise à mal ces temps-ci et de façon très générale : France, Chili, Liban, Equateur, Hong-Kong où des manifestations parfois violentes se déroulent cet automne. Aux USA si les manifestants sont moins violents, le dialogue entre les élus devient très agressif et les noms d'oiseaux fusent sans retenues.

Le système électoral est-il en cause ? Parfois oui dans des pays où les dirigeants sont élus par 99% des voix et restent au pouvoir des dizaines d'années. Mais ce n'est pas le cas dans nos démocraties. Il n'existe pas de système idéal. La proportionnelle semble plus adaptée pour donner la parole au maximum mais elle aboutit souvent à l'impuissance ou à la domination de partis très minoritaires qui vendent très cher leur appoint de voix. L'exemple en Allemagne ou le parti libéral ayant à peine plus de 5% des voix, est resté naguère au pouvoir pendant que le SPD remplaçait la CDU, ou en Israël où les petits partis ultra-orthodoxes donnaient le pouvoir au Likoud. En revanche, les systèmes majoritaires sont plus stables et efficaces mais ils rejettent le peuple dans l'impression de n'être plus représenté ni même d'être seulement entendu. D'où le phénomène du populisme ou des manifestations violentes et désordonnées.

Le vote a longtemps été considéré comme une simple approbation par un peuple ignorant du choix fait par des élites au pouvoir. Ceci a abouti à une frustration des électeurs et les a détournés du vote. Mais, il arrive aussi que le peuple, s'appuyant sur sa propre légitimité, née de sa souveraineté, décide sans tenir compte des élites. Le référendum de 2005 sur la Constitution européenne en est un exemple flagrant. Devant de tels phénomènes, les gouvernants déçus rejettent alors cette attitude en pensant que le peuple n'est pas assez informé, voire est stupide. Ce mépris ouvre également la voie au populisme.

Le vote est-il le seul système disponible pour choisir des représentants légitimes ? Le tirage au sort était utilisé dans la République Athénienne ou à Venise et Florence plus près de nous. Certains penseurs des lumières avançaient que tout système représentatif est aristocratique voire même « contraire à la démocratie » comme l'a écrit le philosophe Jacques Rancière. Montesquieu dans l'Esprit des lois écrit : « Le suffrage par le sort est de nature de la démocratie ; le suffrage par le choix est celui de l'aristocratie » (fin de citation). Doit-on développer cette technique.

Une expérience se développe en France et aurait le mérite d'être observée. La création d'un groupe de 150 citoyens volontaires, tirés au sort sur base d'un

échantillon représentatif (250 000) et qui sont appelés à débattre sur les actions à envisager, dans le cas d'espèce, pour la transition énergétique. Le travail se fait sur 6 week-end et se déroule en trois phases : Une phase de rencontre avec des experts, une phase de débat et enfin une phase de proposition. Ceci constitue une « évolution démocratique majeure » selon Loïc Blondiaux, Professeur de science politique à l'Université Panthéon-Sorbonne à Paris et membre du Comité de gouvernance du Groupe. Il remarque également que 1/3 des sélectionnés ont accepté de faire partie du groupe ce qui montre l'intérêt des citoyens pour la participation aux décisions. Tous les observateurs, y compris les plus sceptiques sur la compétence des citoyens, reconnaissent un travail d'excellente qualité. De plus, l'engagement du Gouvernement de transmettre « sans filtre » les conclusions soit au Parlement soit à la voie référendaire, a renforcé l'engagement des membres du groupe. Attendons les résultats. Cette méthode permet de combiner parole du peuple avec légitimité du corps parlementaire. Elle redonne la parole au peuple, mais elle le responsabilise également.

On ne doit pas gouverner en fonction de l'opinion publique mais en fonction de l'intérêt général. Qu'est-ce qu'un taux de popularité? Peut-on le mesurer? Et à quel rythme? Un homme d'Etat doit-il être populaire? L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. La recherche de la popularité à tout prix conduit au clientélisme, à la satisfaction de tous les désirs souvent contradictoires ou à la prise en compte à toutes les peurs. Que peut-on penser à ce sujet, du changement d'attitude du gouvernement français renonçant à rapatrier les enfants de Djihadistes devant une opinion publique frileuse alors qu'il avait choisi de le faire après avis de spécialistes qui y étaient favorables pour des raisons de sécurité.

Certains voudraient pouvoir révoquer les ministres ou les parlementaires à tout moment (sur quel critère d'ailleurs ?). Cela rappelle l'époque de la terreur pendant la révolution de 1789 où les parlementaires pouvaient être mis en accusation à tout moment et finir sur la guillotine. Les gouvernants et les parlementaires doivent pouvoir travailler dans la sérénité et non sous la pression constante. Un mécanisme existe pour changer les gouvernants, il s'agit des élections. Celles-ci donnent le temps pour agir dans la liberté pour les gouvernants et, d'observation et de réflexion, pour les gouvernés. A la fin des législatures on peut rebattre les cartes. Comme le disait Mitterrand, « il faut donner du temps au temps ».

Le droit diffère de la loi et parfois s'y oppose. C'est par exemple en France, la contradiction interne entre le droit de connaître ses origines et la loi qui légalise l'accouchement sous X. *Dura lex, sed lex* dit-on. Dans un système démocratique idéal, chaque citoyen accepte la loi en vertu du principe de réciprocité. Dans ce principe, chaque citoyen est sûr que la loi s'appliquera, dans les mêmes conditions, à lui-même comme aux autres. Ainsi, le citoyen applique la loi non car elle est morale mais parce que c'est la loi. Les grecs disaient: "Le sage respecte les lois folles afin que le fol respecte les lois sages". Mais, de plus en plus ceux qui n'étaient pas d'accord lors de l'adoption de la loi par la majorité, en contestent le bienfondé a posteriori comme les camionneurs bloquant les routes, les écologistes coupant le maïs transgénique, les antis avortement bloquant les cliniques, etc.

La loi n'a pas à être morale, elle est la loi. Certaines lois peuvent choquer la morale ou une morale particulière car ce n'est pas forcément une notion universelle. En 1995 Jean-Paul II signa l'encyclique *Evangelicum vitae "sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine"*. C'était son droit le plus strict de donner son opinion sur l'avortement et l'euthanasie. Sa position n'était pas nouvelle ni surprenante mais on aurait pu attendre un peu plus de charité ou de réalisme de sa part. Mais, ce qui est plus gênant ce n'est pas le fond, c'est que cette encyclique remette en cause le contrat unissant le temporel et le spirituel. Le Pape disqualifie toute conscience morale qui ne se référerait pas au Dieu de la Bible et il écrit: *"la société a le droit et le devoir de se protéger contre les abus qui peuvent intervenir au nom de la conscience"* (fin de citation). Une position analogue a également été prise par le FIS, en Algérie, ou certains parties islamiques en Belgique qui veulent poser des fondations spirituelles à la démocratie. Quand on lit le Coran ou la Charria mais aussi la Bible (je vous renvoie au Lévitique) ou à certains textes de base de la chrétienté comme les épîtres³ de Paul, on peut commencer à s'inquiéter, en cas d'attitudes analogues, pour nos libertés républicaines. Et je ne connais pas tous les textes de toutes les religions.

On assiste à une pression des Eglises pour imposer aux démocraties le respect absolu de la morale. Je cite encore Jean-Paul II et son Encyclique: *"L'avortement et l'euthanasie sont des crimes qu'aucune loi humaine ne peut légitimer [ce qui n'est pas l'objet de ces lois d'ailleurs, le pape a mal lu! C'est moi qui rajoute]. Des lois de cette nature, non seulement ne créent aucune obligation pour la conscience, mais elles entraînent une obligation grave et précise de s'y opposer par l'objection de conscience."* (Fin de citation). Il y a quelque temps, en France, un imam a affirmé, au nom du Coran, que l'on pouvait battre les femmes en attendant, peut-être, de pouvoir les lapider. Heureusement, les pouvoirs publics l'ont expulsé.

La démocratie ne doit pas être un prétexte à la faiblesse. Vouloir ménager la chèvre et le chou conduit souvent à perdre et la chèvre et le chou. L'exemple des accords de Munich en 1938 illustrent bien ceci. Mais on ne refait pas l'Histoire. Toutefois l'oublier risque de nous la faire revivre. Il ne faut pas confondre pacifisme et pacifique. Une démocratie peut et doit être pacifique, mais elle doit savoir se défendre et assumer les risques lorsque cela est nécessaire. Lorsqu'Eisenhower proposa à Churchill de modifier les plans du débarquement afin de préserver Londres des V1, Churchill refusa afin d'éviter l'échec du débarquement, événement vital pour le monde libre, prenant le risque des destructions sur Londres, dramatiques mais moins vitales à ces yeux.

Max Weber parlait du débat entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. L'homme authentique vit en permanence la tension entre ces deux concepts.

Les guerres peuvent déstabiliser les démocraties. Même si ces dernières peuvent essayer de les éviter, elles sont parfois contraintes de les subir. Les conflits armés sont parfois inévitables. La démocratie s'est souvent accommodé de l'état de

³ Voir la 1^{ère} épître aux corinthiens

guerre sans perdre son âme, ou du moins pas trop. La Convention européenne des droits de l'homme a notamment prévu dans son article 15 des circonstances exceptionnelles. Toutefois, si on peut déroger à certains droits, d'autres sont intangibles.

Ce que nous vivons actuellement avec le terrorisme est une guerre. Une forme différente des guerres traditionnelles, sans front défini, sans état ou nation agresseur, sans état-major constitué, sans armée puissante, sans but précis déclaré, mais elle n'en constitue pas moins une guerre. Considérer le terrorisme, comme l'a dit en son temps George Busch, comme un épiphénomène dû à un groupe de malfaisants, à un "gang de malfaiteurs" ayant à sa tête un génie du mal régnant sur une organisation structurée serait une erreur dramatique.

Qu'est-ce qui peut pousser ces jeunes musulmans à entrer dans le terrorisme? C'est essentiellement le sentiment d'injustice et d'humiliation, le tout baignant dans une lecture radicale de l'Islam. Il serait trop long d'en expliquer les raisons et les justifications. Cela pourrait faire l'objet d'une planche entière.

Certaines critiques adressées aux occidentaux doivent être abordées objectivement. Nous devons engager un débat avec les musulmans sur les questions de justice, d'égalité sociale et de dignité même si cela risque d'être difficile voire même choquant pour les défenseurs des droits de l'homme. Mais il existe en Islam des musulmans libéraux avec lesquels on peut discuter. D'ailleurs, le Coran contient aussi des versets pacifiques en opposition aux versets violents, par exemple ceux dit du "sabre", auxquels font référence les extrémistes. Le dialogue peut s'instaurer même s'il risque d'être difficile.

Mais, nos démocraties ne pratiquent-elles pas aussi le terrorisme? Les bombardements d'Hiroshima et de Dresde mais aussi la doctrine militaire française qui consiste, faute de moyens suffisants, à bombarder les villes en représailles au lieu des objectifs militaires, ne sont-ils pas assimilables à ce concept. Il est intéressant de connaître les revendications de Ben Laden. Parmi celles-ci il reprochait aux USA: "l'utilisation de la bombe atomique à Hiroshima, la production d'armes de destructions massives, le non-respect des droits de l'homme et le soutien à Israël, la destruction de l'environnement naturel et sa pollution par ses déchets".

Mais, comme l'a souligné Richard von Weizsäcker, président de la République fédérale d'Allemagne, le 8 mai 1985: "*la responsabilité n'est pas collective, elle est personnelle*".

Les démocraties survivront-elles au terrorisme. Telle est la question posée par Guy Haarscher dans son livre au titre éponyme. Pour nous, le risque est que l'état démocratique se transforme pour se défendre et adopte des méthodes contraire aux droits de l'homme. Le camp de Guantanamo, la torture en Algérie ou certaines réactions de l'état d'Israël, par exemple, ne constituent-ils pas une illustration de ce phénomène. Guy Haarscher nous propose de méditer cette phrase tirée des Justes de Camus: "*Même dans la destruction, il y a un ordre, il y a des limites*".

Nos démocraties ne pratique-t-elles pas un double langage: les droits de l'homme

à l'intérieur, la tyrannie à l'extérieur? Je voudrais citer Georges Corm, ancien ministre libanais qui écrivait: "*En appliquant une politique des droits de l'homme à géométrie variable, l'Occident décrédibilise les valeurs démocratiques et n'aide pas les démocrates des pays de cette partie du monde à faire progresser leur cause* [il parlait du proche et moyen orient] " (fin de citation).

J'ai parfois, pour ne pas dire souvent, l'impression que nos démocraties foncent dans un mur. L'abstention aux élections, la perte de confiance de la population dans ses dirigeants, l'exclusion de certaines catégories de personnes, la montée du communautarisme, le terrorisme en sont les aspects les plus notoires. Je voudrais encore citer Georges Corm: "*Le monde actuel me rappelle la république de Weimar [...], cette période floue et de chaos qui a accouché du nazisme. Un monde où tout le monde a peur de tout le monde*" (fin de citation). Sur ce point, je vous renvoie également au livre de Ian Kershaw : « L'Opinion allemande sous la nazisme ».

N'y a-t-il rien à faire? Nos actions sont-elles pertinentes et efficaces? Avons-nous, et nous Franc-Maçon en particulier, un rôle à jouer? De quelle façon? Les grands principes fondateurs de la démocratie sont-ils dépassés? Faut-il au nom du pragmatisme revoir certains d'entre eux?

Pour terminer, je laisse la parole à Jacques Straw, ancien Ministre britannique des affaires étrangères: "*La démocratie est un chantier sans fin [...] Que cela ne nous empêche pas d'affirmer haut et fort que la démocratie est une valeur universelle à laquelle tout le monde aspire et qui ne peut se réaliser pleinement qu'à certaines conditions fondamentales.*"

J'ai dit.

G.B. 4 décembre 2019

Bibliographie

- La regression démocratique - Alain-Gérard Slama (Editions Tempus)
- Jusqu'où va-t-on descendre (Abécédaire de la bêtise ambiante) - Alain Soral (Editions Blanche)
- Al-Qaida La véritable histoire de l'Islam radical (Editions La découverte)
- Les nouveaux prédateurs Politique des puissances en Afrique centrale (Editions Fayard)
- Les secrets du jour J - Gil Perrault (Editions Le livre de poche)
- La tragédie du réseau Prosper - Richard Seiler (Editions Pygmalion)
- Les bâtisseurs d'histoire - Gérard Chaliand (Editions Pocket-Agora)
- L'Opinion allemande sous la nazisme - Ian Kershaw (Editions CNRS éditions)
- La dernière liberté - François de Closets (Edition Fayard)
- Les démocraties survivront-elles au terrorisme? - Guy Haarscher (Edition Labor)
- Les pathologies de la démocratie - Cynthia Fleury (Edition Fayard)
- Le tirage au sort peut-il sauver la démocratie – Béatrice Mabilon-Bonfils
Article de Slate
- Misère du sarkozysme - Paul Ariès (Edition Parangon/Vs)